Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APRÈS LE REFUS DU PROJET D'AUTONOMISATION DU SAN

Le Conseil d'Etat veillera à donner au Service des automobiles les moyens de sa modernisation

Le peuple vaudois a refusé le projet d'autonomisation du Service des automobiles et de la navigation par 51,16 % de non. Le Conseil d'Etat prend acte de cette décision de garder le Service des automobiles et de la navigation au sein de l'Etat. Il s'agira maintenant de donner suite à cette décision en nommant un nouveau chef de service et en dotant le SAN des moyens nécessaires à des investissements indispensables.

Le résultat du vote de ce jour reflète la même division qu'au Grand Conseil où l'autonomisation avait été acceptée à une voix près. Ce projet avait été demandé par un député sous forme de motion et le Conseil d'Etat avait fait sienne cette idée en ne proposant pas de contre-projet.

La priorité sera maintenant de nommer un nouveau chef de service qui devra répondre aux exigences du poste, avec un accent tout particulier sur ses compétences humaines. Ses tâches prioritaires seront de réorganiser la direction du service, les relais à l'interne et améliorer l'encadrement des collaborateurs. Cette nouvelle organisation s'inscrira dans la suite de ce qui a été initié par la direction ad interim : la qualité du service public, la transparence des décisions, la bonne gouvernance et une plus grande participation des collaborateurs.

Le maintien du SAN dans l'Etat va impliquer de nouveaux investissements, en particulier de nouvelles pistes pour les voitures et les poids lourds : il s'agira pour le Conseil d'Etat et le Grand Conseil de donner au SAN les moyens de se moderniser afin de respecter la décision de ce jour.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 octobre 2007

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 078 697 11 18